

DEC142456DR02

**Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface**

La directrice d'unité,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7197, intitulée « Laboratoire de Réactivité de Surface », dont la directrice est Mme Claire-Marie Pradier ;

**Vu** la décision n° 142289INC du 3 octobre 2014 portant cessation de fonctions de Mme Claire-Marie Pradier et nomination de Mme Hélène Pernot, directrice par intérim de l'UMR7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Sonia Mbarek, Ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sonia Mbarek, délégation est donnée à Mme Claude Jolival, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

La décision n° 140326 du 22 janvier 2014 donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (PRM) est abrogée.



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie  
75005 Paris

01 42 34 94 00  
01 43 26 87 23

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

#### Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

#### Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 14 octobre 2014

La directrice d'unité,  
Hélène Pernot

**LABORATOIRE DE REACTIVITE DE SURFACE**  
UMR 7197 - CNRS - UPMC  
SITE D'IVRY - LE RAPHAEL  
3, Rue Galilée - 94200 IVRY SUR SEINE  
Tél. : 33 (0)1 44 27 25 77 - Fax : 33 (0)1 44 27 60 33  
**Directrice : Mme Hélène PERNOT**

